

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2026/090

COMMANDE PUBLIQUE (1.1)

**Marché de fournitures relatif à la
constitution de fonds documentaires
pour la nouvelle médiathèque
de la Ville d'HAZEBROUCK
Procédure d'appel d'offres ouvert**

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 059-215902958-20260520-2026__90-DE

S²LO



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 20 MAI 2026

L'An deux mille vingt-six, le vingt mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le treize mai deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 33 Absents ayant donné pouvoir : 2 Absent : 0

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU,
M. GAMELIN, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. CHAFCHAF,
Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. DENTENER,
Adjoints,

M. DELVA, Mme SPRIET, M. DEVOS, Mme FERLIN, M. Philippe DUHAMEL,
Mme ANDRE, M. WYCKAERT, Mme SCHERRIER, M. LECLERCQ,
Mme SCHOONHEERE,
Conseillers Municipaux Délégués,

M. TIBERGHIEU, Mme PATOUX, Mme BRANDT, M. VERSCHEURE,
Mme DELHAIZE, M. BRIFFAUT, Mme CZAPNICK-PORET, M. CASTRE, Mme
SIX, M. SOOTS, Mme CAUDRON, M. LEFEBVRE, M. VINCENT,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme BOUQUET qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme LIONET qui a donné pouvoir à M. LEFEBVRE

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Amaël BRIFFAUT

La collectivité souhaite constituer des fonds documentaires pour la nouvelle médiathèque de la ville d'HAZEBROUCK. Dans cette optique, elle souhaite acquérir environ 16 000 documents de nature diverse.

Le présent marché :

- est passé selon la procédure d'Appel d'Offres Ouvert (Articles R.2124-1, R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique).
- est alloti (Article R.2113-3 du Code de la Commande Publique)
- est un accord-cadre à bons de commande (Articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la Commande Publique) pour l'ensemble des lots
- comporte des lots mono-attributaire et d'autres multi-attributaires. Pour les lots multi-attributaires, deux titulaires seront sélectionnés et le mode de commande choisi est le tour de rôle

Le présent marché de fournitures se décompose ainsi :

- Lot 1 : Fiction Adulte (hors formats spécifiques)
 - ✓ Accord cadre multi-attributaires à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 46 000.00 € HT
- Lot 2 : Fiction Jeunesse (hors formats spécifiques)
 - ✓ Accord cadre multi-attributaires à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 19 000.00 € HT
- Lot 3 : Documentaires adulte et jeunesse (hors formats spécifiques)
 - ✓ Accord cadre multi-attributaires à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 111 000.00 € HT
- Lot 4 : Langues Étrangères
 - ✓ Accord cadre mono-attributaire à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 7 000.00 € HT
- Lot 5 : Fiction graphique (BD/Mangas/Comics/Romans graphiques)
 - ✓ Accord cadre multi-attributaires à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 44 000.00 € HT
- Lot 6 : Albums et Petite Enfance
 - ✓ Accord cadre multi-attributaires à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 19 000.00 € HT
- Lot 7 : Musique
 - ✓ Accord cadre mono-attributaire à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 6 000.00 € HT
- Lot 8 : Cinéma et documentaires filmés
 - ✓ Accord cadre mono-attributaire à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 9 000.00 € HT

- Lot 9 : Jeux Vidéo
 - ✓ Accord cadre mono-attributaire à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 7 000.00 € HT

- Lot 10 : Jeux de Société
 - ✓ Accord cadre multi-attributaires à bons de commande
 - ✓ Montant contractuel sur toute la durée du marché :
 - Sans montant minimum
 - Montant maximum : 7 500.00 € HT

Les présents marchés prennent effet à compter de la date de réception de la notification par le titulaire de chacun des lots jusqu'au 31/12/2027. Le marché pourra être toutefois résilier à la date anniversaire si l'une des parties le souhaitait avec un préavis de 4 mois.

Les dépenses sont inscrites au budget 2026 et suivants aux imputations budgétaires adéquates.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure et signer les présents marchés avec les titulaires retenus par la Commission d'Appel d'Offres,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ces marchés ainsi que les éventuelles modifications non substantielles dans les pourcentages autorisés par le Code de la Commande Publique.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**à L'UNANIMITÉ
(35 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)**

POUR COPIE CONFORME

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'Etat. Le Tribunal Administratif peut être saisi sur le site internet www.telerecours.fr.

Le Secrétaire de séance,




Amaël BRIFFAUT

**Le Maire
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**




Valentin BELLEVAL